

Communiqué Ouverture de la pêche de la truite le samedi 9 mars 2019

Samedi 9 mars ouvre la pêche de la truite dans toute la France, une date très attendue qui annonce le départ d'une nouvelle saison pour les 1 500 000 pêcheurs de l'hexagone (21 500 en Ille-et-Vilaine).

Et attention aux idées reçues, la pêche n'est pas un loisir réservé aux anciens. En Ille-et-Vilaine, un quart des pêcheurs a moins de vingt ans. Un record a même été atteint en 2018 avec 2315 cartes moins de 12 ans. La pêche reste donc un loisir attractif et l'ouverture de la truite est un grand rendez-vous populaire attendu par toutes les générations de pêcheurs.



Nouveauté en 2019, la pêche ne débutera pas à 8h00 comme les années passées mais à l'heure légale de pêche, une demi-heure avant le lever du soleil, soit 7h03 en Ille-et-Vilaine. Cette régularisation basée sur le Code de L'Environnement (qui régit au niveau national la réglementation de la pêche) vise à simplifier les règles en alignant les horaires de l'ouverture sur les autres jours de l'année.

Pour plus d'informations sur la réglementation, la carte de pêche, les parcours ou pour toute question sur la pratique de la pêche en Ille-et-Vilaine, contactez la fédération (02 99 22 81 80) ou consultez son site internet : www.federationpeche.fr/35.

La Fédération sera également présente à la Foire Internationale de Rennes, hall 10A, du 23 au 31 mars prochain !

Contact :

Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine

9 Rue Louis Kérautret Botmel - CS 26713 - 35067 RENNES Cedex
Tel. : 02.99.22.81.80 - Courriel : federation.de.peche.35@wanadoo.fr